

Souffler des arguments contre l'éolien

L'ASDE, opposée au projet éolien à l'étude à Senneçay, et l'Adelcel, mobilisée contre celui de La Perche, préparent chacune une réunion.

Marlène Lestang
marlene.lestang@centrefrance.com

L'annulation des engagements pris par le conseil municipal de Senneçay pour le projet éolien étudié par la société RP Global, cette semaine, est une bonne nouvelle pour l'Association sennecoise de défense de l'environnement (ASDE). « Nous restons très vigilants », prévient toutefois le président Daniel Brandého, à l'initiative d'une réunion publique, demain soir.

« Des raisons de santé et économiques »

« Le promoteur nous indique travailler sur deux sites, l'un sur les communes de Senneçay, Lissay-Lochy et Plaimpied-Givaudins, et l'autre au Clou, un lieu-dit entre Senneçay, Saint-Germain-des-Bois et Vorly, détaille Daniel Brandého. Il nous dit, aussi, avoir l'accord de vingt et un propriétaires privés pour l'implantation d'éoliennes. Notre association en a repéré soixante-cinq et leur a écrit pour leur faire part de notre opposition, pour des raisons de santé et économique. »

Après une première réunion publique, en mai, l'ASDE en organise une nouvelle, afin d'informer les gens sur les problématiques liées aux éoliennes

avant la fin de l'année, relaie Jérôme Legrain, président de l'Adelcel. Cela signifie que le promoteur n'est pas découragé, et c'est ce que nous voudrions absolument éviter, même si nous sommes prêts à livrer bataille sur le plan juridique. »

D'autres projets en amont des démarches officielles

Ces deux projets s'ajoutent aux quatre déjà instruits et autorisés dans le Boischaud, qui ont fait ou font l'objet de recours de la part de riverains, d'associations ou de communes : celui de Bo-ralex, à Préveranges et Saint-Saturin ; celui de Cadran, à Ineuil et Montlouis ; celui de la Ferme éolienne à Ids-Saint-Roch et Touchay ; et celui porté par Futures énergies, à Valléray.

« Le dossier présenté par la Ferme éolienne des Vaslins, à Vesnemes, est en cours d'instruction, avec une décision possible fin 2019 ou début 2020 », indique Bernard Desserprix, chef de l'unité interdépartementale Cher et Indre de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), le service instructeur. « Nous avons connaissance d'autres projets dans le sud du département, à des stades toutefois très en amont des démarches officielles. »

Constatant qu'aucune pale ne tourne à Ids-Saint-Roch et Touchay, où la société peut reprendre la construction arrêtée depuis février 2018 (*notre édition du vendredi 20 septembre 2019*), et qu'aucun chantier n'est engagé ailleurs, l'Adelcel estime que le temps peut jouer en faveur

des associations : « Il y a une frénésie de développement parce que les opérateurs sentent bien qu'ils jouent leurs dernières cartes sur notre territoire relativement préservé, avance Jérôme Legrain. Mais tous les projets n'aboutissent pas et, le temps d'épuiser les recours, sachant la longueur des procédures, l'hostilité ira sans doute croissante et d'autres solutions seront peut-être trouvées. »

« Les opérateurs sentent bien qu'ils jouent leurs dernières cartes »

Jérôme Legrain veut faire de la lutte contre le projet à La Perche « un cas d'exemplarité pour ne pas voir d'éoliennes, demain, ni chez nous, ni à Saint-Georges-de-Poisieux, Ainay-le-Vieil, Saint-Vitte, Épineuil-le-Fleu-triel, etc. À nous de faire un gros travail de pédagogie auprès des habitants, pour les convaincre que ce qu'on leur annonce n'est pas si rose, et auprès des décideurs au sens large. Pour eux, l'éolien est encore abstrait, ils ne mesurent pas forcément la puissance des nuisances comme en Picardie ou en Artois. » ■

Pratique. L'association sennecoise de défense de l'environnement (ASDE) organise une réunion publique demain, à 19 heures, à la salle polyvalente de Senneçay. L'association de défense de l'environnement de La Celette et de ses environs (Adelcel) donne rendez-vous, pour sa part, samedi, à 17 h 30, dans la salle de la mairie de La Celette.



PARC. L'ASDE, à Senneçay, et l'Adelcel, à La Celette et ses environs, œuvrent contre des projets à l'étude sur leurs territoires. PHOTO D'ILLUSTRATION S. PARA

industrielles comme celles dont RP Global étudie l'implantation, avec le témoignage de Marilyn Brossat, maire de Touchay, engagée contre le projet en cours sur sa commune. Le particulier qui en installe une chez lui ne nous dérange pas, précise Daniel Brandého. En attendant de savoir si la société dépose un dossier, ou non, nous multiplions les actions.

Sur un autre terrain du Boischaud, l'Association de défense de l'environnement de La Celette et de ses environs (Adelcel) craint d'en arriver à une autre phase du combat contre le projet d'Épuron, à La Perche. « Nous venons d'apprendre que le dossier pourrait être déposé